

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

SIED 70

**Syndicat intercommunal d'énergie
du département de la Haute-Saône**

SEANCE DU 30 MARS 2022

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Dates de convocation et d'affichage : 11 février 2022

PRESENTS : (11 membres)

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, Denis DAGOT, Jean-Luc BRULE.

ABSENTS EXCUSÉS : (2 membres)

Messieurs Ludovic TABIS, Patrick NECTOUX.

ABSENTS NON EXCUSÉS : (4 membres)

Madame Magalie ROSE, Messieurs André MARTHEY, Frédéric GUIBOURG, Jean-Noël CHAMBON.

A DONNÉ POUVOIR : (1 pouvoir)

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX.

VOTE :

Votants : 11 ; pour : 11 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Daniel NOURRY.

DELIBERATION N°1

Monsieur le Président présente les propositions de travaux annexées à la présente délibération.

Il précise que le tableau ci-dessous découle des engagements financiers prévus au projet de budget primitif 2022, et des travaux proposés à la programmation dans le cadre de la présente délibération. Il complète en indiquant que les travaux d'aménagement esthétique proposés tiennent compte des résultats de l'appel à projets 2022 sur les enfouissements de réseaux, complétés de 2 opérations (B8032 à Chaumerenne et E8426 à Lambrey) suite à la proposition de la commission travaux du 2 mars 2022.

SITUATION AU 30/03/2022 DE LA PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX DE L'ANNEE 2022

Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA avec FIMO des travaux du programme (BUDGET PREVISIONNEL)	Montant HTVA des travaux validés le 12/01/2022	Montant total HTVA des travaux proposés le 30/03/2022	Montant HTVA de programmation 2022 disponible
TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE					
FACE	tranche A/B : renforcement	1 280 000 €	848 086 €	502 500 €	-70 586 € -5,51%
	tranche A/B : extension	280 000 €	135 640 €	167 400 €	-23 040 € -8,23%
	tranche S : sécurisation fils BT nus	650 000 €	677 389 €	0 €	-27 389 € -4,21%
	tranche C : aménagement esthétique	530 000 €	0 €	566 300 €	-36 300 € -6,85%
Sdpe	aménagement esthétique A8	860 000 €	0 €	862 800 €	-2 800 € -0,33%
	aménagement esthétique hors A8 et FACÉ	1 565 000 €	0 €	1 697 600 €	-132 600 € -8,47%
	Suppression de cabines hautes SICAE-EST	900 000 €	0 €	777 700 €	122 300 € 13,59%
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	2 000 000 €	130 858 €	651 500 €	1 217 642 € 60,88%
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	300 000 €	30 561 €	140 600 €	128 839 € 42,95%
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		8 365 000 €	1 822 534 €		

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA avec FIMO des travaux du programme (BUDGET PREVISIONNEL)	Montant HTVA des travaux validés le 12/01/2022	Montant total HTVA des travaux proposés le 30/03/2022	Montant HTVA de programmation 2022 disponible	
INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :						
SEP	Eclairage public : optimisation	500 000 €	5 670 €	59 180 €	435 150 €	87,03%
	Eclairage public	1 500 000 €	34 850 €	776 149 €	689 001 €	45,93%
SQCT	Génie civil communications électroniques	1 000 000 €	47 902 €	651 340 €	300 758 €	30,08%
Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers		3 000 000 €	88 422 €	1 486 669 €	1 424 909 €	47,50%

Travaux d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage	Montant global HTVA avec FIMO des travaux du programme (BUDGET PREVISIONNEL)	Montant HTVA des travaux validés le 12/01/2022	Montant total HTVA des travaux proposés le 30/03/2022	Montant HTVA de programmation 2022 disponible	
Participation du SIED 70	900 000 €	0 €	29 822 €	870 178 €	96,69%

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **ADOPTÉ** les listes de travaux annexées à la présente délibération.
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président de signer tous les documents concernant la réalisation de ces travaux.

P J : Listes de travaux.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc JAVAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-070-257004366-20220330-DEL IB 1BU300